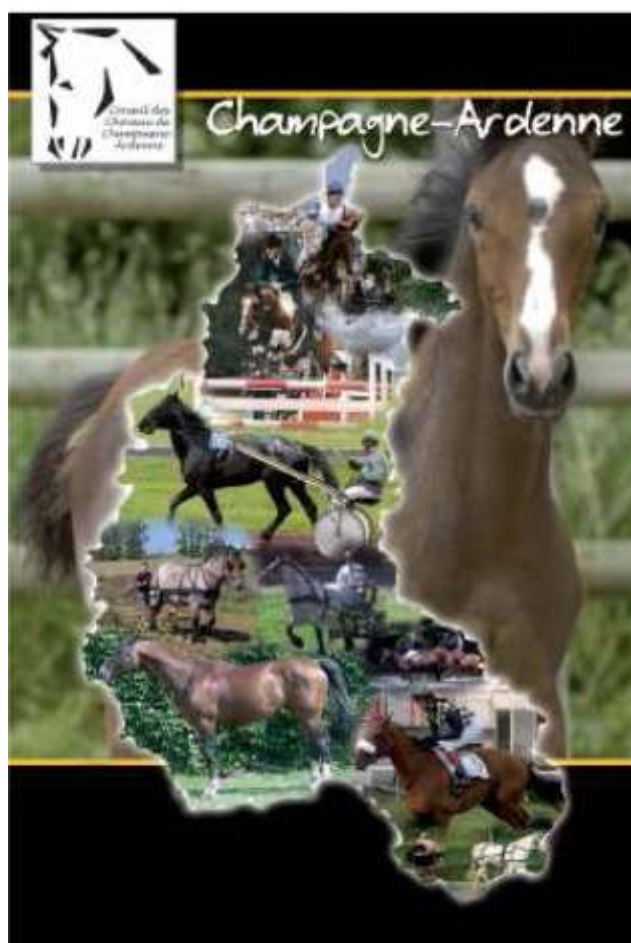




# CONTRAT DE FILIÈRE CHEVAL

2009 – 2013





# CONTRAT DE FILIERE EQUINE CHAMPAGNE-ARDENNE 2009-2013

**Entre :**

**L'Etat, représenté par Monsieur Yvan LOBJOIT**, Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt pour le Préfet de Région Champagne-Ardenne, Préfet du Département de la Marne, Monsieur Gérard MOISSELIN et dénommé ci-après « l'Etat »,

d'une part,

**Et :**

**La Région Champagne-Ardenne**, 5 rue de Jéricho - 51037 Châlons-en-Champagne, représentée par le Président du Conseil Régional, Monsieur Jean-Paul BACHY, ci-après désignée « la Région »,

d'autre part,

**Et :**

**Le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne**, Haras National – rue Saint Berchaire – 52220 Montier-en-Der, représenté par son Président, Monsieur Michel AUBERTIN, ci-après désigné « le Conseil des Chevaux »,

d'autre part,

**Vu le** projet de contrat de filière remis par le Conseil des Chevaux représentant les professionnels de la filière équine le 18 septembre 2009 auprès du Président du Conseil Régional et le 1<sup>er</sup> octobre 2009, auprès du Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt,

## **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> : OBJET**

L'objectif est de structurer, renforcer et développer la filière cheval champardennaise au travers d'un contrat de filière en proposant une vision stratégique à moyen terme (2009-2013). Par son caractère fédérateur et global, ce contrat de filière détermine, sur la base d'un bilan du contrat de filière 2006-2008, les axes, priorités et actions de toute la filière et définit des actions à mettre en place et des moyens financiers à engager.

Afin d'envisager l'ensemble des problématiques de la filière cheval en Champagne-Ardenne, le contrat élaboré par les différentes familles de la filière équine est structuré autour de quatre enjeux stratégiques, fédérant l'ensemble des composantes de la filière :

- Promouvoir la filière ;
- Renforcer le développement économique de la filière ;
- Professionnaliser et diversifier les formations ;
- Améliorer l'organisation et la structuration de la filière.

### **ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Les partenaires signataires du présent contrat apportent leur soutien financier aux opérations sur la base des politiques respectives qu'ils poursuivent.

Cet engagement financier est précisé pour un certain nombre d'opérations dont les projets et les plans de financement sont dès à présent déterminés. Pour d'autres, la participation financière sera précisée ultérieurement lors de l'examen de chaque dossier par chaque partenaire et en fonction de ses propres règles d'intervention.

### **ARTICLE 3 : SUIVI DU CONTRAT - AVENANTS**

#### ***Suivi du contrat***

Un comité de suivi et d'évaluation composé des représentants des signataires se réunit une fois par an sur proposition du Conseil des Chevaux pour examiner le bilan qualitatif et quantitatif des actions réalisées l'année n-1 et la programmation des actions futures.

#### ***Animation du contrat de filière***

Le Conseil des Chevaux s'engage à animer et coordonner la mise en œuvre du contrat de filière durant sa durée.

#### ***Avenants***

Une révision du programme d'actions peut être effectuée chaque année, si nécessaire, à l'initiative de chaque partenaire.

D'un commun accord, un avenant au contrat initial est alors établi, qui doit être validé par chaque partenaire en fonction de ses propres procédures, avant signature.

Toutefois, pour les ajustements mineurs et d'un commun accord entre les signataires, des modifications peuvent être apportées sans qu'il soit nécessaire de les finaliser par avenant.

**Evaluation**

Au terme du contrat fixé au 31 décembre 2013, une évaluation est établie dans un délai de 6 mois par le Conseil des Chevaux.


**ARTICLE 4 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

En cas de litige entre les parties, relatif à l'exécution du présent contrat, ces dernières s'engagent à tenter de le résoudre à l'amiable préalablement à toute saisie du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne.

Fait en 3 exemplaires à Châlons en Champagne, le 15 janvier 2010,

Pour le Préfet de Région Champagne-  
Ardenne

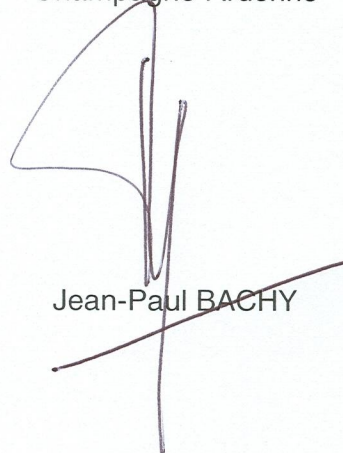
*fan*  
Le Directeur Régional de de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt

*Le Directeur adjoint*  


Yvan LOBJOIT

*Laurent Kircottier*

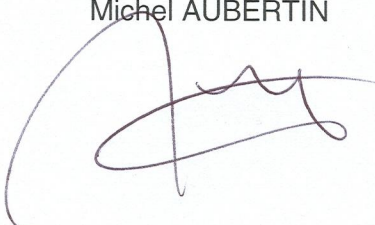
Le Président de la Région  
Champagne-Ardenne



Jean-Paul BACHY

Le Président du Conseil des Chevaux  
de Champagne-Ardenne

Michel AUBERTIN





## **PREAMBULE**

Objectifs du contrat de filière	4
Réalisation du contrat de filière	4
Retour sur la période 2005-2008	4
Bilan du Contrat de filière 2006-2008	5
1/ Promotion et Communication	5
2/ Amélioration de l'offre	6
3/ Développement des débouchés	8
4/ Formation	9
Conclusion	9

## **PRESENTATION DE LA FILIERE EQUINE PAR SECTEUR**

2.1. Le secteur des courses	11
2.2. Le secteur des sports équestres	12
2.3. Le secteur du tourisme équestre	14
2.4. Le secteur du cheval de trait	15

## **LES ENJEUX DE LA FILIERE EQUINE**

<b>Enjeu 1 : Promouvoir la filière</b>	<b>18</b>
--	-----------

<b>Enjeu 2 : Renforcer le développement économique de la filière</b>	<b>19</b>
--	-----------

Améliorer et développer la production équine	19
--	----

Améliorer les moyens de production	19
------------------------------------	----

Améliorer la valeur ajoutée de l'élevage régional	20
---	----

Accompagner le développement des activités liées au cheval	21
--	----

<b>Enjeu 3 : Professionnaliser et diversifier les formations</b>	<b>23</b>
--	-----------

<b>Enjeu 4 : Améliorer l'organisation et la structuration de la filière</b>	<b>24</b>
---	-----------

## **LES FICHES ACTIONS**

### **Enjeu 1: Promouvoir la filière**

Action 1 : Promotion de la filière dans sa globalité	26
--	----

Action 2: Promotion de l'Elevage régional	27
---	----

Action 3: Promotion des offres de la filière	29
--	----

Action 4: Promotion de l'identité régionale	30
---	----

### **Enjeu 2 : Renforcer le développement économique de la filière**

#### **Améliorer et développer la production équine**

Action 5: Améliorer les bâtiments d'élevage	31
---	----

Action 6: Prime pour la race menacée ardennaise	32
---	----

Action 7: Valorisation des chevaux (trait, sport, course)	33
---	----

Action 8: Modernisation des moyens de communication chez les éleveurs	35
---	----

### Accompagner le développement des activités liées au cheval

Action 9: Améliorer l'offre de tourisme équestre	36
Action 10: Améliorer les infrastructures	37
Action 11: Développer l'équitation scolaire	38
Action 12: Améliorer la filière courses	40
Action 13: Améliorer les manifestations de grandes envergures	41
Action 14: Développer des équipements structurants et collectifs	42

### **Enjeu 3 : Professionnaliser et diversifier les formations**

Action 15: Former les futurs enseignants d'équitation en région	43
Action 16: Diversifier les formations des établissements agricoles	44

### **Enjeu 4 : Améliorer l'organisation et la structuration de la filière**

Action 17: Animer, structurer et connaître la filière	45
---	----

# PREAMBULE

La filière équine est complexe, elle rassemble tous les acteurs ayant un lien avec le « cheval » et dont les centres d'intérêt peuvent être très éloignés mais dont l'objectif commun est d'atteindre l'excellence, en matière d'élevage, de compétition, d'accueil du public, de valorisation des chevaux, ...

La Champagne-Ardenne est un vaste territoire dont la ruralité et l'agriculture (62% du territoire est consacré à l'agriculture) est reconnue. Dans cet environnement le cheval trouve une place privilégiée et il représente un réel trait d'union entre le monde rural et les territoires urbains, il peut être un acteur dans l'aménagement du territoire et le développement des zones rurales.

## Objectifs du contrat de filière

Le contrat de filière a pour objectif de fédérer les acteurs de la filière autour d'un projet d'ensemble cohérent, il définit les attentes de l'ensemble des acteurs et inscrit dans le cadre d'une vision à moyen terme (5 ans) des programmes d'actions engagés au bénéfice des socioprofessionnels du secteur, afin d'assurer une cohérence régionale forte propice au développement de la filière. Il s'agit donc de structurer et de renforcer la filière équine champardennaise en ayant une vision stratégique des actions à mettre en place et des moyens financiers à engager.

## Réalisation du contrat de filière

Pour réaliser ce contrat de filière, des réunions de travail des différentes familles ont eu lieu afin d'une part de dresser le bilan du contrat 2006-2008 et d'autre part de travailler sur les enjeux à développer et les actions à mettre en place.

## Retour sur la période 2005-2008

Le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne (CCCA) est **né de la volonté des professionnels de la filière de s'organiser régionalement** et d'une demande des politiques régionaux d'avoir un interlocuteur unique pour la filière.

Dès sa création, le CCCA a travaillé à l'établissement du premier contrat de filière qui a été signé en août 2006 avec le Conseil Régional et l'Etat pour un période de 3 ans (2006-2008).

**Après 4 ans de fonctionnement, le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne a su se positionner comme le référent régional des activités de la filière équine**, à ce titre il impulse une dynamique collective et raisonnée pour ce secteur et exerce **une mission d'interface** entre les professionnels et les partenaires institutionnels.

L'ensemble de la filière équine ainsi unifiée offre aux institutions publiques un **interlocuteur unique** en mesure de proposer un schéma de développement basé sur des projets légitimés et cohérents, dans un souci de durabilité et de retour sur investissements.

Soucieux d'optimiser la politique économique, sociale et d'aménagement du territoire, les collectivités locales et les services de l'Etat ont soutenu la mise en place de l'association et ont participé au financement des actions proposées. Les financements publics accordés ont permis un développement de la filière équine non négligeable.

## Bilan du Contrat de filière 2006-2008

Le contrat de filière avait déterminé 7 grands objectifs à savoir :

- Augmenter le nombre de pratiquants, des utilisateurs et les fidéliser
- Ouvrir des débouchés pour les chevaux Champardennais en Champagne-Ardenne, en France et à l'international
- Accroître la pratique du tourisme équestre en région Champagne-Ardenne
- Développer les savoir-faire et les emplois
- Consolider un programme d'élevage de qualité et le rapprocher du marché
- Intégrer le cheval dans l'aménagement du territoire régional
- Utiliser le cheval comme vecteur de communication

De ces 7 objectifs ont été déterminés 4 axes de travail, dont voici le bilan :

### 1/ Promotion et Communication

De nombreuses actions de promotion et de communication ont été mises en œuvre depuis 2006 par toutes les familles de la filière. **Toutes ces actions ont permis de montrer la qualité de l'élevage de chevaux champardennais et de multiplier les actions commerciales.**

Les **journées de la filière** mises en place en 2007 ont permis de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière afin de présenter au grand public tous les secteurs et les activités.

Le **site internet de la filière** est une véritable vitrine tournée vers l'extérieur de la région. Depuis sa mise en ligne fin avril 2007, plus 10 000 de visites ont été recensées, en provenance d'une vingtaine de pays.

Afin de promouvoir la filière équine régionale à l'extérieur de la région et à l'international, il a été décidé de réaliser **un film de promotion**. Le travail a débuté en 2008 et se poursuivra en 2009.

#### **Points Positifs**

- \* Nombreuses Actions
- \* Meilleure connaissance de la filière

#### **Points à Améliorer**

- \* Manque d'actions commerciales
- \* Manque d'actions vers l'international

## 2/ L'amélioration de l'offre

### 2.1- Améliorer la qualité des sites et des infrastructures

Avec la reconnaissance des activités équestres comme activité agricole, les centres équestres peuvent prétendre aux aides régionales à la diversification agricole. **14 structures ont bénéficié d'aides régionales afin d'améliorer leurs installations.** Tous ces projets ont permis d'améliorer l'accueil des clients (construction d'un manège couvert), de diversifier l'offre par la création de gîtes, ou encore de développer les manifestations hippiques par l'amélioration d'une carrière en transformant une carrière en herbe peu utilisable par une carrière en sable utilisable les 12 mois de l'année.

### 2.2- Diversifier l'offre : Développer la pratique de l'attelage

**Peu d'actions ont été mises en place afin de développer la pratique de l'attelage** et notamment dans les centres équestres. La Fédération Régionale des chevaux de trait a mis en place des stages de formation à l'attelage pour élargir les compétences des éleveurs. Plusieurs associations ont organisé des concours d'attelage qui ont l'objectif de promouvoir cette discipline.

Aucun club de la Fédération Française d'Équitation de la région n'enseigne l'attelage. A terme les sites de Montier en Der et Signy l'Abbaye pourront enseigner et délivrer des diplômes d'attelage.

**Un projet de création d'un pôle attelage sur l'hippodrome de Châlons en Champagne** a été mis en place et sa réalisation devrait avoir lieu début 2009.

Dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale, **le haras de Montier en Der a développé une école d'attelage** avec la formation des hommes et des chevaux et le tourisme équestre attelé avec accueil de délégations étrangères.

D'autre part il sera intéressant de se rapprocher du Syndicat National des Cochers dans le but de recruter des cochers pour le développement des utilisations des chevaux de trait dans les communes.

### 2.3- Consolider un programme d'élevage de qualité et le rapprocher du marché

Le Conseil Régional soutient conjointement avec l'Etat le dispositif Prime Race Menacée pour les Ardennais. Seul le cheval de trait ardennais est rentré dans le système d'aide aux programmes d'élevages.

Depuis l'arrêt du dispositif régional, on constate une perte de vitesse de l'élevage de chevaux de sang. Les excellents résultats de l'élevage champardennais sont obtenus par les chevaux de quelques éleveurs, mais le niveau moyen des chevaux n'a pas augmenté. Les très bons résultats internationaux de quelques éleveurs (moins de 5) masquent l'état moyen de la qualité de notre élevage de chevaux de sang.

#### **Points Positifs**

- \* Meilleures commercialisation des chevaux de trait suite à l'aide au débouillage
- \* Amélioration des structures équestres et donc développement des activités équestres
- \* Développement de l'attelage

#### **Points à Améliorer**

- \* Adapter l'offre de chevaux de sport et de course au marché sur le principe des chevaux de trait

2.4- Valoriser les produits de l'élevage champardennais pour une meilleure commercialisation

Le projet de valorisation du cheval de trait ardennais a débuté à l'automne 2007.

Sur l'ensemble des chevaux débourrés dans les centres référents, la presque totalité des chevaux qui étaient à vendre ont trouvé un acheteur. **Sur la période de 18 mois, 83 chevaux de trait ardennais ont été débourrés dans les centres référents** (ce qui représente environ 20 % des produits immatriculés pour une année donnée).

2.5- Développer des structures commerciales et sportives

Cette action consistait à la réalisation d'un complexe hippique conjointement à la délocalisation de l'hippodrome de Reims. Les élections municipales ayant retardé le projet de l'hippodrome, cette action n'a pas débuté.

### 3/ Le développement des débouchés

#### 3.1- Développer l'équitation scolaire

Pour l'année scolaire 2006-2007, treize centres équestres ont accueilli des classes lors de **journées découvertes** et/ou se sont inscrits dans un **programme d'équitation scolaire**. Au total, ce sont 1 500 élèves qui ont été sensibilisés à la pratique de l'équitation pour un montant d'aide régionale total s'élevant à 29 959 €. (dont 762 enfants avaient bénéficié d'un programme d'équitation scolaire).

Pour l'année scolaire 2007/2008, douze centres équestres se sont engagés à nouveau dans un **programme d'équitation scolaire** pour un montant d'aide régionale de 25 560 € pour 740 enfants, 187 enfants ont découvert le poney au cours de journées découvertes.

Certaines communes se sont également impliquées dans le dispositif, c'est notamment le cas de la ville de Troyes qui cofinance les séances d'équitation.

#### 3.2- Développer l'accessibilité des offres de la filière aux handicapés

Le Comité Régional d'Equitation a entrepris une démarche sur l'équitation et le handicap. Des réunions d'informations à destination des moniteurs ont eu lieu en février 2008 et à l'automne 2008. Des visites de centres équestres doivent avoir lieu.

#### 3.3- Développer le tourisme équestre

Une étude a été réalisée en 2006.

Depuis, les acteurs se sont fédérés et les professionnels ont compris l'intérêt de se réunir dans une même association afin de développer l'activité économique de ce secteur et de créer de véritables produits touristiques.

#### 3.4- Intégrer le cheval dans l'aménagement du territoire régional

La commune de Villiers sur Suize a été initiatrice dans ce domaine car elle utilise un cheval de trait pour les travaux cantonnier.

Un colloque sur l'utilisation du cheval a été organisé le 7 novembre 2008. **Cette journée a rassemblé plus de 130 personnes, dont 60% représentants des collectivités.** La matinée était consacrée à 2 tables rondes l'une sur le Cheval Utilitaire, l'autre sur Le Cheval et la Société.

Des intervenants extérieurs ont été conviés afin d'expliquer les projets mis en place dans leur région. Ce colloque a permis de sensibiliser les acteurs de collectivités à l'utilisation du cheval de trait et différents projets devraient se concrétiser en 2009.

#### **Points Positifs**

- \* Equitation scolaire
- \* Structuration du tourisme équestre
- \* Développement des projets d'utilisation du cheval de trait

#### **Points à Améliorer**

- \* Développer les produits de tourisme équestre afin de pouvoir faire la promotion de cette activité
- \* Développer les offres de la filière afin de les rendre compatibles avec le handicap

#### 4/ La formation

La formation du BP JEPS a débuté en Janvier 2006 en Champagne-Ardenne. En 2006, le CREPS de Reims a été le centre formateur pour cette formation. 6 élèves ont obtenu leur diplôme. En Septembre 2007, 2 centres formateurs proposés la formation au BP JEPS : le CREPS de Reims et le Lycée Agricole de Rethel. On peut regretter un réel manque de concertation des centres formateurs avec le Conseil des Chevaux.

#### **Points Positifs**

\* Création d'une formation de moniteur en Champagne-Ardenne

#### **Points à Améliorer**

\* Diversifier les formations équinnes de l'enseignement agricole

#### Conclusions

Avec l'appui des financements public octroyés sur la période 2006-2008, diverses actions ont pu appuyer le développement de la filière équine en Champagne-Ardenne.

Il peut être dressé un bilan positif sur l'économie régionale :

**780 éleveurs : + 28 % entre 2004 et 2007**

**12 712 licenciés : + 22 % entre 2004 et 2008**

**141 centres équestres : + 10 % entre 2004 et 2007**

Au-delà de ces chiffres, une véritable filière économique se met en place et amorce son développement, ce qui devrait être confirmé par les résultats de l'Observatoire Economique Régional du Cheval, qui sera réalisé en 2009/2010.

Ce premier contrat de filière a permis de donner une impulsion à la filière équine régionale mais il est impératif de poursuivre les travaux initiés sur cette période et de développer certains secteurs notamment l'élevage de chevaux de sport et de course.

# **PRESENTATION DE LA FILIERE EQUINE PAR SECTEUR**

## 2.1. Le secteur des courses

La Champagne-Ardenne est riche de 3 hippodromes. Ces sites sont des lieux de rencontre des parieurs mais également d'un public important qui vient admirer **un véritable spectacle**. Il est important d'attirer un large public et de tous horizons sur les hippodromes afin de les sensibiliser à l'ensemble de la filière cheval. Ceci ne pourra se faire que par une promotion importante des courses et par la mise en place d'animations sur les hippodromes à l'occasion des différentes réunions.

Cependant, la partie **élevage de chevaux de courses régresse** depuis plusieurs années et tend même à disparaître dans certains départements. Ce déclin s'explique par une réglementation de plus en plus contraignante pour la mise à la reproduction. Ces contraintes entraînent des coûts non négligeables pour les éleveurs qui doivent multiplier leurs déplacements dans l'ouest, lieu de stationnement de la majorité des étalons.

### **Les faiblesses de ce secteur**

Diminution du nombre de juments mises à la reproduction

Augmentation des frais liés à la reproduction du fait du refus de transport de semence et d'insémination artificielle

Fin du monopole du PMU : avenir pour le secteur des courses ?

### **Les atouts de ce secteur**

3 hippodromes de qualité dans la région : animations rurales et urbaines

Quelques bons résultats pour des chevaux nés dans la région

### **Réflexions des socioprofessionnels**

Afin de ne pas voir disparaître l'élevage de chevaux de courses en Champagne-Ardenne, il est donc indispensable de redynamiser cet élevage et de soutenir les éleveurs dans leurs démarches de recherche de la qualité et de valorisation des produits de l'élevage.

D'autre part, il est indispensable de développer des animations sur les hippodromes ce permettra d'augmenter le nombre de spectateurs et de diversifier l'origine des parieurs.

### **Atouts**

\* 3 hippodromes de qualité

### **Faiblesses**

\* Perte de vitesse de l'élevage régional

\* Disparition de l'élevage régional

### **Conclusion**

Il est impératif de :

\* stopper la diminution de l'effectif de l'élevage régionale

\* soutenir la valorisation des produits de l'élevage régional afin de conserver l'image de la Champagne-Ardenne sur les hippodromes de France

## 2.2. Le secteur des sports équestres

Entre 2004 et 2007, le nombre de juments poulinières (selle et poney) a diminué (-13% pour les selles et -15% pour les poneys) alors que le nombre d'éleveurs de chevaux de selle a augmenté de 13 % ce qui entraîne une diminution du nombre moyen de juments par éleveur à 1,69. C'est essentiellement le nombre d'éleveurs n'ayant qu'une jument qui a augmenté. Ce qui se traduit par une augmentation des éleveurs « amateurs » et baisse important de l'élevage de chevaux de sport relevant du domaine agricole.

En ce qui concerne la pratique de l'équitation, le nombre de licenciés a augmenté de 22 % entre 2004 et 2008, avec 12 712 cavaliers licenciés la Champagne-Ardenne a un taux de pénétration de 9,5, supérieur à la moyenne nationale (9,3). Cette augmentation du nombre de licenciés et de clubs n'induit pas nécessairement une augmentation du nombre de chevaux dans les clubs ni une amélioration de la cavalerie.

L'enseignement de l'art équestre est délaissé au profit du développement de l'équitation ludique, ce qui entraîne une régression du niveau des cavaliers.

### **Les faiblesses de ce secteur**

Depuis l'arrêt en 2006, de l'aide à la génétique mise en place par le Conseil Régional en 2000, l'ARDCP a constaté une forte diminution de ces adhérents (200 en 2006 contre 100 en 2008).

Une qualité des élevages très hétérogène, une petite dizaine d'éleveurs avec des élevages très renommés avec une activité professionnelle très performantes, qui connaissent de très bons résultats et des élevages dits ludiques dont la production n'est pas en adéquation avec le marché ce qui rend l'activité commerciale très difficile.

Le manque de structures équestres pouvant accueillir les manifestations promotionnelles, sportives, d'élevage, l'organisation de ventes, ce qui entraîne une compétitivité régionale très inférieure en comparaison avec d'autres régions limitrophes.

Il n'y a plus de formation des chevaux par les centres équestres et les éleveurs sont eux incapables de former leurs chevaux. Pour poursuivre la compétition, les clubs préfèrent faire investir leurs membres dans l'achat de chevaux déjà formés, ce qui représente un faible pourcentage par rapport au nombre total de cavaliers.

### **Atouts**

\* Des cavaliers et des chevaux qui portent haut les couleurs de la région

### **Faiblesses**

\* Production qui n'est plus en adéquation avec la demande  
\* Peu de relation entre éleveurs et utilisateurs

### **Conclusion**

Il est impératif de  
\* travailler sur la valorisation des produits de l'élevage  
\* développer les manifestations sportives et commerciales en Champagne-Ardenne

### **Les atouts de ce secteur**

Une situation géographique de la région intéressante, à proximité de régions ou de pays très « équitants »

Des chevaux nés dans la région avec une renommée internationale qui porte haut les couleurs de la région, un cheval champardennais participe à chaque Jeux Olympiques.

Des cavaliers régionaux qui ont de bons résultats au niveau national et international

### **Réflexions des socioprofessionnels**

Il est indispensable :

\* de transformer les produits de l'élevage pour fournir des chevaux « prêts à l'emploi » sur le circuit de la commercialisation, les clients cavaliers n'étant plus capables de préparer leurs chevaux

\* d'avoir des outils et des moyens pour prospecter et accueillir des clients potentiels français et étrangers

\* de développer le flux de cavaliers sur le territoire champardennais, plus il y aura de circulation d'hommes et de chevaux plus les actions de commercialisation se développeront

\* de développer les partenariats entre centres équestres et éleveurs

\* de communiquer et promouvoir les chevaux et structures

\* de développer des concours hippiques de qualité afin d'attirer de nombreux cavaliers des régions limitrophes, acheteurs potentiels pour les chevaux de la région.

### 2.3. Le secteur du tourisme équestre

La Champagne-Ardenne est idéalement située géographiquement.

Le Schéma Régional pour l'Aménagement, le Développement et l'Organisation Touristique a mis en avant l'importance du développement du tourisme d'itinéraires. Or la randonnée à cheval peut permettre la découverte d'un territoire de façon écologique.

En 2006, le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne a réalisé un diagnostic sur le tourisme équestre en Champagne-Ardenne. Cette étude a permis de mettre en évidence un réel potentiel de développement du tourisme équestre.

#### **Les atouts de ce secteur**

80 structures d'hébergement labellisées peuvent accueillir cavaliers et chevaux sur tout le territoire de la Champagne-Ardenne, ce qui représente une capacité d'accueil totale de 2 517 places

67 socioprofessionnels plus ou moins intéressés par le tourisme équestre. 80 % de ces structures sont professionnalisées

Plus de 1900 km de chemins équestres sont inscrits

Adéquation entre les origines de la clientèle de la Champagne-Ardenne et les régions ayant le plus grand nombre de licenciés (Ile de France, Rhône-Alpes)

#### **Les faiblesses de ce secteur**

Beaucoup de chemins qui ne sont pas reliés entre eux

Inexistence de produits touristiques clé en main à vendre et à promouvoir

De nombreuses actions des pays, des communautés de communes, ... qui ne sont pas centralisées

#### **Les réflexions des socioprofessionnels**

Afin d'avoir un maillage sur toute la région, il est indispensable de travailler tout d'abord à l'échelle des départements, de plus la création de chemins et de produits touristiques sont des compétences des Comités Départementaux de Tourisme.

Les professionnels du tourisme équestre (centres équestres, hébergeurs, ...) doivent se regrouper afin de travailler sur des produits économiques et travailler en partenariat avec les CDT. A terme il est souhaitable de pouvoir avoir le recensement de tous les produits existants et de créer des produits touristiques afin d'organiser la promotion de ce secteur.

#### **Atouts**

\* Un nombre important de structures d'hébergement, et de professionnels

#### **Faiblesses**

\* Pas de coordination dans les actions mises en place

\* Inexistence de produits touristiques « clé en main »

#### **Conclusion**

Il est impératif de coordonner les actions mises en place par les professionnels, les développer et les promouvoir.

## 2.4. Le secteur du cheval de trait

Les mesures mises en place par le contrat de filière ont permis de stabiliser le nombre d'élevage sur la région Champagne-Ardenne entre 2004 et 2007. On constate une augmentation du nombre d'éleveurs dans les départements des Ardennes et de la Marne, en revanche les départements de l'Aube et de Haute-Marne perdent des éleveurs. Le nombre de juments poulinières a diminué de 13 % entre 2004 et 2007.

### **Les atouts de ce secteur**

Les actions de promotion/communication :

On constate une réelle amélioration de la qualité des concours, avec une stabilisation du nombre d'entrées payantes (dans certain concours, notamment Montigny Le Roi), ce qui a permis de fédérer et motiver les éleveurs. Si les chiffres avaient suivi l'évolution statistique amorcée il y aurait eu une forte diminution des effectifs or il y a un maintien du nombre d'éleveurs.

La qualité des animaux est en l'augmentation, on constate plus d'animaux inscrits au national de la race qui exige une note minimale de 15.

Les actions de valorisation :

La mesure d'aide au débouillage des chevaux de trait ardennais a permis de créer un véritable partenariat entre l'élevage et l'utilisation. On constate une forte augmentation du nombre de débouillage à l'attelage des chevaux et le prix de vente moyen d'un cheval attelé étant nettement supérieur à la moyenne. Ces chevaux répondent plus à la demande et la plus-value pour l'éleveur est plus importante.

### **Les faiblesses de ce secteur**

- \* Avoir une population de chevaux et d'hommes disponibles pour des actions de promotion à l'extérieur de la région.
- \* 80 % des éleveurs ne sont pas des agriculteurs, ils ne rentrent donc pas dans le dispositif de la PRM.
- \* Contraintes sanitaires de plus en plus importantes
- \* Pas d'actions de commercialisation communes
- \* Faible développement des actions vers l'international
- \* Manque de développement des utilisations des chevaux en ville, forêt, vignes,...

### **Réflexions des socioprofessionnels**

Il est indispensable de poursuivre la valorisation des chevaux de trait ardennais, développer les actions de commercialisation, et diversifier les utilisations.

Le soutien au débouillage a permis de commercialiser un plus grand nombre de produits avec un prix de vente supérieur et il est indispensable de continuer dans cette voie ce qui permet également d'augmenter le revenu des éleveurs.

### **Atouts**

- \* Qualité de l'élevage
- \* Nombre d'éleveurs et de poulinières en maintien
- \* Développement des utilisations des chevaux de trait autre que la viande

### **Faiblesses**

- \* Age moyen des éleveurs élevés
- \* Peu d'actions vers l'international

### **Conclusion**

Il est impératif de poursuivre la valorisation des chevaux de trait à l'attelage afin de développer les débouchés et de travailler vers l'étranger

Sensibilisation des futurs professionnels de la forêt et des vignes  
via les établissements d'enseignement agricole.

# LES ENJEUX DE LA FILIERE EQUINE

## Enjeu 1 : Promouvoir la filière

La filière équine de Champagne-Ardenne a de nombreuses qualités qui ne sont pas assez mises en valeur. Afin de faire connaître cette filière et de développer ces produits il est indispensable de la promouvoir.

Cela passe par une communication globale de la filière et plus spécifique par secteurs.

### \* Promotion de la filière

Journées de la filière, plaquette filière, annuaire filière, salon,...

### \* Promotion de l'élevage régional

Concours, Catalogue, salons, ...

### \* Promotion des offres de la filière

Promotion des produits touristiques, des centres équestres, ...

### \* Promouvoir l'identité régionale au travers d'ambassadeurs de la région : sportifs de haut niveau, chevaux, ...

La promotion de la filière est essentielle pour un développement de cette dernière et pour augmenter les actions commerciales.

#### **Actions :**

N°1 : Faire connaître la filière dans sa globalité

N°2 : Promotion de l'élevage régional

N°3 : Promotion des offres de la filière en matière de sport, tourisme, manifestations,...

N°4 : Promotion de l'identité régionale

## Enjeu 2 : Renforcer le développement économique de la filière

### Améliorer et développer la production équine

L'élevage est le premier maillon de la filière. La Champagne-Ardenne compte plus 780 élevages d'équidés sur son territoire.

La Champagne-Ardenne dispose d'atouts importants pour l'élevage de chevaux. Les Ardennes et la Haute-Marne, régions très agricoles disposent de superbes pâtures avec de très bons sous-sols argilo-calcaires pour l'élevage des chevaux de sport et de courses et sont les berceaux traditionnels du cheval de trait ardennais. La Marne et l'Aube, régions viticoles, ont cherché de très bonnes souches. C'est tout naturellement que les éleveurs se sont orientés vers une production haut de gamme de chevaux de sport, de courses et également de poneys.

Afin de conserver une production de qualité dans la région il est indispensable d'améliorer les moyens de production et de valoriser les produits issus des élevages de la région.

#### Améliorer les moyens de production

La filière équine, dans sa dimension agricole qu'est l'élevage accuse un retard par rapport aux autres filières du fait de son manque d'intégration dans le monde agricole. Afin de pouvoir augmenter la compétitivité de l'élevage régional un effort important doit être mené sur l'amélioration des bâtiments d'élevage et des aires de travail et de valorisation des chevaux. D'autre part la Champagne-Ardenne fait parti du berceau de race du cheval de trait ardennais. Il est important de favoriser le maintien et le développement de cette race dans les exploitations et notamment en race pure.

Améliorer les bâtiments (PMBE) (cf règlement agriculture région)

PRM (cf règlement agriculture région)

Les éleveurs ont besoin de moderniser leurs outils de travail afin de rendre plus compétitifs leur élevage. D'autre part le maintien de la race ardennaise est indispensable à l'image de la Champagne-Ardenne.

#### Actions :

N°5 : Améliorer les bâtiments d'élevage afin d'augmenter la productivité et la valorisation

N°6 : Aide au maintien de l'élevage de chevaux de trait ardennais (PRM)

## Améliorer la valeur ajoutée de l'élevage régional

(trait, sport et course)

Les coûts élevés induits par le dressage ou l'entraînement du cheval sont des limites à sa valorisation. Pour commercialiser un cheval, il est indispensable qu'il soit dressé au moins à une utilisation de base. Il est impossible de vendre un cheval à l'état brut sauf s'il présente de grandes références génétiques. La partie génétique concerne uniquement l'éleveur cependant la transformation est du ressort de tous.

Pour rendre les produits mieux commercialisables et donc augmenter le revenu des éleveurs, il est important de les inciter à valoriser leurs produits par le dressage ou l'entraînement.

D'autre part en ce qui concerne l'élevage de chevaux de trait ardennais, il est important de diversifier les débouchés autres que la viande. Dans un contexte de développement durable le cheval peut être une alternative aux engins mécaniques notamment pour certains travaux en ville, dans les vignes, en forêt....

Trait : aide au débouillage à l'attelage (cf règlement agriculture région)

Course : Aide à la qualification chez l'un des entraîneurs régionaux

Sport : Aide à la valorisation (circuit jeunes chevaux) chez un cavalier de la région, juments et ponettes. Ce qui permettra d'avoir un double objectif :

\* Retour de juments testées en compétition donc amélioration de la qualité de la jumenterie

\* Vente de chevaux « clés en main », qui répondent au marché et donc augmentation de la commercialisation.

La mise en place de l'action de débouillage des chevaux de trait ardennais a été une grande réussite et a permis de vendre la quasi-totalité des chevaux.

Pour l'élevage de chevaux de sport et de course, il est important :

\* d'avoir des produits adaptés à la demande

\* d'assurer une visibilité de la région Champagne-Ardenne au niveau des compétitions nationales

### **Actions :**

N°7 : Valorisation des chevaux issus de l'élevage régionale

N°8 : Modernisation des moyens de communication dans les élevages

## Enjeu 2 : Renforcer le développement économique de la filière

### Accompagner le développement des activités liées au cheval

La filière cheval offre des activités très diversifiées. Il est important de permettre un développement de ces activités afin de pouvoir satisfaire un large public.

#### Améliorer l'offre de Tourisme équestre

La région offre toutes les caractéristiques pour un développement du tourisme équestre. Il est important que les professionnels du tourisme équestre aient un raisonnement économique plus performant. C'est pourquoi il est important de les inciter à créer de véritables produits touristiques afin de pouvoir organiser la promotion de ce secteur de la filière et la commercialisation de ce tourisme régional. Il est également indispensable de développer un maillage régional afin d'avoir un lien entre les différents pôles d'intérêts touristiques.

#### Améliorer et diversifier l'offre des centres équestres

Le poids économique de la filière repose à plus de 40 % sur l'activité des centres équestres. Dans la majorité des cas se sont des entreprises agricoles privées qui sont présentes sur l'ensemble du territoire champardennais et même dans les zones très rurales. Afin qu'ils puissent rester compétitifs et adapter leurs installations en fonction de l'évolution de la demande il est indispensable qu'ils améliorent régulièrement leurs infrastructures.

D'autre part, il est aujourd'hui reconnu que le contact avec les animaux et plus particulièrement avec le cheval est très favorable pour le développement de l'enfant. Aussi, la filière souhaite maintenir l'action de développement de l'équitation scolaire. Ce projet permet d'une part d'offrir un complément d'activité aux centres équestres sur des créneaux sans activité et d'autre part offrir la possibilité aux enfants de découvrir le contact avec le cheval.

Améliorer les infrastructures (cf règlement agriculture région)

Développer l'équitation scolaire

#### Améliorer les manifestations de grande envergure

Ces manifestations permettent de drainer sur la région de nombreuses personnes et permettent une promotion de la région non négligeable.

La filière équine propose une large gamme de produits du tourisme à la compétition de haut niveau en passant par le loisir en club, l'attelage,...

Pour répondre à la demande et développer les débouchés il est importants d'améliorer les infrastructures, les produits existants et trouver de nouveaux débouchés et clients tel que l'équitation scolaire.

D'autre part la filière a besoin de structure pouvant accueillir des manifestations de très grandes envergures aussi bien l'hiver que l'été.

#### Actions :

N°9 : Améliorer l'offre de tourisme équestre

N°10 : Améliorer les infrastructures (carrières, boxes, manèges,...)

N°11 : Développer l'équitation scolaire

N°12 : Améliorer la filière courses

N°13 : Développer les manifestations de grandes envergures

N°14 : Développer des équipements structurants et collectifs

## **Développer la filière « courses »**

La région Champagne-Ardenne compte qu'une petite dizaine d'entraîneurs de chevaux de course. La présence de cette profession dans la région est essentielle pour le maintien d'un élevage régional de chevaux de course. Bénéficiant du statut agricole, les investissements réalisés dans ces exploitations doivent pouvoir être aidés au même titre que les éleveurs ou les centres équestres (cf règlement agriculture région)

La région Champagne-Ardenne compte 3 hippodromes. Ces équipements peuvent être considérés comme « l'aval » de la filière course. Favoriser l'amélioration de leurs installations contribue à maintenir et à développer l'attractivité de la filière. D'autre part, ces hippodromes jouent un rôle important dans l'animation des territoires. Ces hippodromes sont gérés par des sociétés de courses (associations) qui ne bénéficient que peu des retombées du PMU. L'amélioration de ces structures peu se traduire par une augmentation du nombre de réunions et courses PMU et donc générer une meilleure fréquentation du public.

## **Développer des équipements structurants**

### **Investissements communs pour l'organisation de manifestations**

La Champagne-Ardenne est l'une des seules régions de France à ne pas disposer d'un pôle hippique permettant une multiplication des manifestations. Afin de développer les flux de personnes dans la région, il doit être envisagé la réalisation d'un pôle hippique commun à toute la filière qui sera un véritable outil de valorisation de la production régionale et de manifestations.

D'autre part le coût de la création de structures couvertes étant très important et l'équilibre financier en terme de fonctionnement étant difficile à avoir, il est plus judicieux d'investir dans du matériel (sable, lisses, ...) qui pourra être utilisés au Parc des expositions de Châlons en Champagne, qui dispose de tous les avantages pour l'organisation de manifestations équestres indoor.

### **Centres techniques : outils de production et de valorisation locaux**

Proches des éleveurs et des acteurs locaux les centres techniques permettent d'apporter un service aux professionnels.

Haras Nouveau de Buzancy

Centres Techniques de Clefmont et de Signy l'Abbaye

## Enjeu 3 : Professionnaliser et diversifier les formations

### \* Former des futurs enseignants en région

Actuellement, 2 centres de formation proposent en Champagne-Ardenne la formation au Brevet (BPJEPS) il s'agit du CREPS de Reims et du Lycée Agricole de Rethel. Afin de pouvoir assurer le renouvellement des moniteurs et inciter les jeunes à s'installer dans la région, il est indispensable qu'une telle formation soit assurée en Champagne-Ardenne.

### \* Diversifier les formations des établissements agricoles

La région compte trois établissements délivrant des diplômes de la filière équine. Cette offre de formation permet de former des jeunes au métier de palefrenier-soigneur mais les acquis ne sont pas en adéquation avec le marché du travail. Un certain nombre de ces jeunes se dirigeront vers le diplôme de BPJEPS mais la plupart d'entre eux ne restent pas dans la filière par manque d'emploi.

Il est impératif d'offrir aux étudiants la possibilité de se spécialiser à l'issue de ces formations et notamment sur les métiers liés à la traction animale ou vers de spécialisation de groom avec passage du permis poids lourd, apprentissage des langues,...

D'autre part la région est riche de lycées agricoles dont les formations pourraient trouver un lien avec l'utilisation du cheval de trait ardennais (travail dans les vignes, débardage, développement du tourisme,...) ce qui aurait un double objectif à savoir le développement des débouchés du cheval de trait ardennais et l'ouverture vers le développement durable.

### \* Installation des jeunes (cf règlement agriculture région)

Avec la reconnaissance agricole des activités équines, les jeunes souhaitant s'installer comme éleveur ou centre équestre peuvent bénéficier des dotations jeunes agriculteurs s'ils répondent aux critères d'éligibilité et notamment sur la question des diplômes.

### \* Formations des professionnels de la filière et des bénévoles

L'une des forces de la filière équine est son nombre important de bénévoles. Que ce soit au niveau de l'élevage, de l'organisation des concours, ... un grand nombre de personnes gravite autour de la filière. Afin de professionnaliser la filière il est indispensable d'établir des programmes de formation pour ces bénévoles mais également pour les acteurs de la filière éleveurs, dirigeants de centre équestre,...

Le maintien d'une formation de « moniteur » est indispensable pour le développement de l'équitation en région.

L'ouverture vers de nouvelles activités est indispensable pour les élèves des établissements agricoles.

#### Actions :

N°15 : Formation des futurs enseignants

N°16 : Diversifier les formations agricoles

## Enjeu 4: Améliorer l'organisation et la structuration de la filière

### \* Consolider le rôle du Conseil des Chevaux

Le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne a été créé pour regrouper l'ensemble des socioprofessionnels de la filière équine champardennaise.

Ce conseil a pour missions le soutien des différents projets de la filière auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales, la mise en place du contrat de filière, la connaissance de la filière, la communication et la diffusion des informations au sein de la filière et enfin la valorisation et la promotion de l'ensemble de la filière régionale au plan national et international. Il est l'interlocuteur des pouvoirs publics régionaux. C'est principales missions sont :

Animation collective, mise en place de projets transversaux

Observatoire économique régional du cheval

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Actions de promotion et communication

### Action n°17

# LES FICHES ACTIONS

Toutes les actions sont détaillées dans les fiches actions ci-après. Ces fiches se composent comme suit :

- 1- le contexte et les objectifs de l'action
- 2- les modalités d'actions
- 3- le budget prévisionnel échelonné
- 4- les opérateurs et financeurs potentiels

Pour toutes ces actions, seules les dépenses relevant de prestations sont reprises dans le budget prévisionnel. Tous les frais de personnel sont repris dans la partie « Structuration de la filière et suivi du contrat de filière » dont le Conseil des Chevaux est maître d'œuvre.

## Enjeu 1: Promouvoir la filière

### Action 1 : Promotion de la filière dans sa globalité

L'une des missions du Conseil des Chevaux est de faire connaître la filière et de la promouvoir dans toutes ses dimensions (économique, environnemental, social, sportives, éducatives, scientifiques, culturelles,...).

La communication externe doit permettre de sensibiliser et de mieux faire connaître la filière à 3 grandes cibles : Institutions, collectivités territoriales, et Grand Public.

Le Conseil des Chevaux a également pour mission la communication vers l'international afin de développer des courants commerciaux.

La communication interne doit apporter aux acteurs de la filière des informations d'ordre technique, juridique, économique,...

#### Modalités d'actions :

\* Participation à des salons, foire (Salon du cheval, Equita'Lyons, Salon à l'étranger, Foire de Sedan, ...) ou grand concours hippiques (CSIO de Reims,...).

Le Concours International de Saut d'Obstacles de Reims nous amène une fréquentation internationale importante, afin de mettre en valeur la région et la filière équine la présence du CCCA est indispensable de plus cela rentre dans le cadre d'un développement vers l'international que nous voulons impulser.

\* Réalisation de différentes plaquettes de promotion de la filière

\* Organisation des Journées de la filière cheval avec différentes animations

\* Mise à jour du site internet de la filière [www.chevaux-champagne-ardenne.com](http://www.chevaux-champagne-ardenne.com)

#### Budget Prévisionnel :

	2009	2010	2011	2012	2013
Salon, Foires, Concours	5 000 €	20 000 €	25 000 €	25 000 €	30 000 €
Plaquette	En fonction des besoins				
Journées de la filière			100 000 €		100 000 €
Mise à jour internet	0 € (fonctionnement)				

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	CCCA
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Conseils Généraux Communes, Communauté de Communes

## Enjeu 1: Promouvoir la filière

### Action 2: Promotion de l'Élevage régional

Depuis plus de 15 ans, grâce au soutien du Conseil Régional, l'ARDCP a travaillé sur l'amélioration génétique de la jumenterie régionale. Ceci se traduit par une 4<sup>ème</sup> place nationale de la Champagne-Ardenne pour la qualité génétique des juments de sport. De plus, depuis plusieurs années la région Champagne-Ardenne termine parmi les toutes premières régions à la Grande Semaine de l'Élevage de Fontainebleau. Ce baromètre basé sur le nombre de chevaux engagés par rapport au nombre de produits nés est un excellent indicateur de la qualité de l'élevage d'une région. Nous sommes chaque année à la lutte pour la première place avec les grandes régions d'élevage que sont la Normandie, la Vendée. La participation d'un cheval champardennais à chaque olympiade traduit également cette qualité indiscutable.

Cependant, malgré les efforts faits par l'ARDCP pour promouvoir en France et à l'étranger cette qualité n'est pas reconnue à sa juste valeur, c'est pourquoi il est indispensable de déployer le maximum de moyens pour travailler sur la promotion de l'élevage de sport champardennais.

D'autre part les éleveurs de chevaux de courses se sont structurés afin de travailler sur la promotion de leurs produits d'élevage et de mettre en avant la qualité de cet élevage faible par sa quantité.

Enfin, afin de faire connaître le cheval de trait et ses utilisations, il est indispensable de mettre en place des actions de communication dans le but d'augmenter le nombre d'éleveurs afin que cette race menacée ne devienne une race « super-menacée ». Il faut démontrer et développer l'utilisation des chevaux de trait à d'autres fins que la boucherie. Le cheval de trait ardennais a de nombreuses qualités à mettre en avant dans le développement des utilisations. Une meilleure connaissance de cette race permettra de développer les actions commerciales. D'autre part afin de développer la transparence sur les origines des chevaux approuvés à la reproduction et sur la qualité sanitaire des étalons, la fédération envisage de développer la mise en commun des tests de filiation et artérite virale pour les étalons de la Champagne-Ardenne.

L'objectif premier de toutes les actions de promotion et de communication est la commercialisation des produits de l'élevage champardennais. Toutes ces actions participent activement à la promotion de la Champagne-Ardenne et l'animation des territoires ruraux.

Ces actions de promotion des produits de l'élevage vont être menées par les associations d'éleveurs.

#### **Modalités d'actions :**

- \* Réalisation de catalogues (éleveurs, chevaux à vendre, poulinières,...)
- \* Organisation de grandes manifestations dans la région (Présentation d'étalons, rassemblement de chevaux à vendre, ...)
- \* Organisation des concours d'élevage qui permettent une promotion mais qui sont également des outils de sélection.
- \* Participations à de grands rassemblements nationaux et internationaux (Grands Semaine de l'Élevage à Fontainebleau, Finale du Grand National du Trot, Nationaux de race : ardennais, selle français, Salon de l'Agriculture,...)

\* Prise en charge des tests de filiation et d'artérite virale pour les étalons de la région. Ces tests sont rendus obligatoires par le règlement du Stud Book Ardennais et par la réglementation française pour l'artérite virale.

**Budget Prévisionnel en € TTC:**

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>ARDCP</b>					
Show de l'Élevage	42 000 €		45 000 €		47 000 €
Concours d'Élevage	13 500 €	14 000 €	14 500 €	15 000 €	15 500 €
Catalogues	8 000 €	8 000 €	8 500 €	8 500 €	9 000 €
Grande Semaine de Fontainebleau / Autres manifestations	9 000 €	9 500 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
<b>ARECC</b>					
Catalogue/Concours	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
<b>CHEVAUX DE TRAIT</b>					
Concours d'Élevage	90 300 €	60 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €
Salon de l'Agriculture	11 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
National de la race à Vittel	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Organisation de rassemblement vente	5 000 €	7 500 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Tests sanitaires et filiation	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Formations éleveurs chevaux de trait	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €

**Fiche Action :**

<b>Opérateur(s)</b>	ARDCP, ARECC, Fédération des Eleveurs de chevaux de trait ardennais, Haras Nouveau de Buzancy
<b>Financeurs Potentiels Autres que les opérateurs</b>	Conseil Régional Conseils Généraux Eleveurs Partenaires Privés

## Enjeu 1 : Promouvoir la filière

### Action 3: Promotion des offres de la filière

La filière offre une palette de produits très large. Les centres équestres proposent des cours et/ou des promenades. En Champagne-Ardenne plus de 130 clubs peuvent accueillir les amateurs d'équitation.

Les sociétés de courses proposent de véritables spectacles tout au long de l'année avec des animations pour les petits et les plus grands.

#### Modalités d'actions :

- \* Réalisation d'annuaire des centres équestres
- \* Réalisation de brochures des produits touristiques
- \* Communication commune aux sociétés des courses

#### Budget Prévisionnel :

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>CRE</b>	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
<b>Tourisme Equestre</b>					
Promotion des produits : Plaquettes, salons, site internet	5 000 €	20 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Equirandonnée Régionale			15 000 €		
<b>Courses</b>					
Programme d'animations et de communication	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	CRE, Equitourisme départementaux, CRTE, Sociétés des courses,...
<b>Financeurs Potentiels</b> <b>Autres que les opérateurs</b>	Conseil Régional Conseils Généraux FNDS (Etat), Partenaires privés

## Enjeu 1: Promouvoir la filière

### Action 4: Promotion de l'identité régionale

La filière équine régionale compte de nombreux résultats de haut-niveau tant chez les éleveurs que chez les chevaux.

A chaque Jeux Olympiques, au moins un cheval champardennais y participe. En 2008, **Itot du Château** né chez Jean Grandjean dans la Marne a participé aux Jeux Olympiques dans l'équipe australienne de Sauts d'Obstacles. En 2009, **il est meilleur cheval français et 4<sup>ème</sup> cheval mondial.**

Pour les cavaliers, de nombreux jeunes se distinguent lors des Championnats de France qui se déroulent à Lamotte Beuvron. On notera également les belles performances de Sophia Mariller qui a été sacrée Championne de France Junior en 2007 et Médaillée de Bronze par équipe aux Championnats d'Europe la même année et avec 2 chevaux de l'élevage régional.

**Alexandra FRANCART** a remporté les Coupes des Nations par équipe de Bratislava et Zagreb en 2008. En 2009, **elle remporte les jeux méditerranéens par équipe et remporte la médaille d'argent en individuel.**

**Céline Gerny** porte haut les couleurs de la Champagne-Ardenne. Cette jeune cavalière de dressage handicapée a participé aux Jeux Olympiques Handisport à Pékin en septembre 2008 après avoir été sacrée Championne de France 2008 de la discipline. En 2009, elle est **médaille de bronze aux Championnats d'Europe.**

2 entreprises régionales de la filière se distinguent également au niveau national et international, La Chanvrière de l'Aube/Aubiose qui est leader dans la production de litière en copeaux et **La Buvette qui est leader mondiale** dans la production d'abreuvoirs.

#### Modalités d'actions :

\* Réalisation de communications en fonction des résultats

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	CCCA, associations de la filière
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional, Conseils Généraux, Partenaires privés
<b>Autres que les opérateurs</b>	

## Enjeu 2 : Renforcer le développement économique de la filière

### Améliorer et développer la production équine

#### Améliorer les moyens de production

#### Action 5: Améliorer les bâtiments d'élevage

La **compétitivité des éleveurs** passe par leur production mais également par leurs outils de travail (bâtiments, installations de valorisation,...). La possibilité réglementaire qui est donnée aux collectivités d'ouvrir le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage à la production équine est une opportunité pour la compétitivité de la filière équine régionale.

#### Modalités d'actions :

Inciter les éleveurs de chevaux à améliorer leurs bâtiments d'élevage et à développer les installations de valorisation tels que les carrières de travail, ronds d'Havrincourt, marcheurs,...

**Budget prévisionnel** dépendra des projets individuels

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	Éleveurs affiliés à la MSA
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Etat

## Enjeu 2: Renforcer le développement économique de la filière

### Améliorer et développer la production équine

#### Améliorer les moyens de production

#### Action 6: Prime pour la race menacée ardennaise

Le cheval de trait ardennais a été classé parmi les races de chevaux de trait à effectif menacé. La Champagne-Ardenne fait parti du berceau de race avec la Lorraine et l'Alsace. L'objectif de cette mesure est de favoriser le maintien voire le développement de la race équine ardennaise sur les exploitations en incitant les éleveurs à conserver un cheptel minimum sur l'exploitation et de conduire ce cheptel en race pure.

#### Modalités d'actions :

Les éleveurs de moins de 60 ans dont le siège de l'exploitation est situé en Champagne-Ardenne peuvent bénéficier de cette mesure s'ils sont chefs d'exploitation à titre principal, ou secondaire et s'ils sont cotisants de solidarité.

Le demandeur doit détenir et engager au moins un mâle ou une femelle de race pure. Les mâles ne sont éligibles que s'ils ont au moins un descendant de race pure ; les femelles ne sont éligibles que si elles sont âgées d'au moins 6 mois. Les animaux engagés doivent être présents sur l'exploitation au moment de la souscription du contrat.

L'accès au dispositif est réservé aux éleveurs n'ayant pas souscrit un contrat d'agriculture durable (CAD) « races menacées ».

#### Engagements de l'éleveur

L'ensemble des obligations suivantes doit être respecté tout au long du contrat :

- \* Adhérer à l'association ou à l'organisme agréé de la race et à son programme technique.
- \* Détenir en permanence un nombre de mâles et de femelles, répondant aux critères d'éligibilité, au moins égal au nombre de mâles et de femelles engagés.
- \* Les femelles engagées doivent être mises à la reproduction en race pure au cours des 5 ans d'engagement. Les mâles engagés doivent être utilisés pour la monte en race pure au moins une fois par année d'engagement.
- \* Obtenir au cours des 5 ans une moyenne d'au moins 2 naissances par femelle engagée (cette moyenne est calculée sur l'ensemble des femelles engagées).
- \* Inscrire cette descendance au livre généalogique de la race.

Ce dispositif est financé conjointement entre le Conseil Régional et l'Etat dans le cadre des Primes Races Menacées.

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	Eleveurs de chevaux de trait ardennais
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional, Etat
<b>Autres que les opérateurs</b>	

## **Enjeu 2: Renforcer le développement économique de la filière Améliorer et développer la production équine**

### **Améliorer la valeur ajoutée de l'élevage régional**

#### **Action 7 : Valorisation des chevaux (trait, sport, course)**

Les 3 débouchés pour les **chevaux de trait** sont l'élevage, la boucherie et l'utilisation à l'attelage. Afin **d'augmenter le revenu des éleveurs**, il est indispensable de valoriser les chevaux au travers de l'attelage et de mettre en place de véritables réseaux de commercialisation.

Pour les **chevaux de courses**, le passage obligé pour **une éventuelle commercialisation est la qualification**. En effet, on constate de plus en plus que les transactions se font après la qualification alors qu'il y a quelques années elles se faisaient sur les origines aux environs de 6 mois. **L'objectif de tout éleveur doit être de qualifier ses produits** afin de mieux les vendre et de pouvoir sélectionner les meilleures reproductrices. Il faut compter environ 8 mois de travail chez un professionnel pour pouvoir présenter les chevaux en épreuve de qualification ce qui représente pour l'éleveur un coût d'environ 6 000 € HT.

Pour les **chevaux et poneys de sport**, l'objectif principal de l'éleveur est la **commercialisation** des produits de l'élevage. Actuellement, les cavaliers demandent des chevaux/poneys prêts à pouvoir enchaîner un parcours. La demande des cavaliers à évoluer, il est donc indispensable que l'éleveur adapte son produit à la demande. Le débouillage n'est plus suffisant, **il est indispensable de valoriser et donc d'améliorer le produit**. Ce travail passe par des cavaliers professionnels qui feront participer les jeunes chevaux aux épreuves qui leurs sont réservées.

#### **Modalités d'actions**

Pour toutes ces actions l'éleveur champardennais détenant au moins 2 juments de plus de 6 mois.

##### *Pour les Chevaux de Trait*

**Inciter les éleveurs du territoire champardennais à valoriser leurs chevaux à l'attelage, par la mise en place de sessions de débouillage sur plusieurs sites « agréés ».** Le Développement des centres de débouillage à l'attelage permettra de maintenir une activité en zone rural et contribuera ainsi à l'aménagement du territoire. Le coût du débouillage d'un cheval de trait ardennais est estimé entre 450 € et 700 € en fonction de travail réalisé.

Une aide forfaitaire de 300 € sera versée au centre de débouillage par animal débouillé.

##### *Pour les Chevaux de Courses*

**Inciter les éleveurs à faire débouiller leurs produits chez des entraîneurs de la région.** La Champagne-Ardenne compte environ **5 entraîneurs** et il est important de soutenir cette activité qui est un maillon essentiel de la filière course en région. Le nombre d'éleveurs de chevaux de courses étant en diminution, les entraîneurs se tournent de plus en plus vers des régions voisines. Il est donc important de soutenir cette activité en région.

Une aide forfaitaire de 1 500 € sera versée au centre d'entraînement par cheval ayant participé aux épreuves de qualification.

*Pour les chevaux et poneys de sport*

**Inciter les éleveurs affiliés à la MSA à valoriser leurs chevaux l'année des 4 ans par un cavalier professionnel de la Champagne-Ardenne** ayant un numéro SIRET, après le débouillage. Ce projet permettra de soutenir l'activité économique des cavaliers professionnels et de l'aménagement du territoire avec l'élevage de chevaux en région.

Pour les chevaux le coût de valorisation l'année des 4 ans est estimé à 7 500 € HT. Seuls les chevaux qualifiés à la finale ou ayant obtenu les 2/3 des points pour être qualifiés seront éligibles.

Une aide forfaitaire de 1 500 € pour les chevaux et 1 000 € pour les poneys sera versée au cavalier professionnel après qualification du cheval. Sur les 2 dernières années 20 chevaux /poneys entre dans les critères d'éligibilité.

**Budget Prévisionnel des aides :**

	2009	2010	2011	2012	2013
Chevaux de trait Forfait 300 €	90 chevaux débourrés 27 000 €	110 chevaux débourrés 33 000 €	120 chevaux débourrés 36 000 €	120 chevaux débourrés 36 000 €	120 chevaux débourrés 36 000 €
Chevaux de courses Forfait 1 500 €	15 Chevaux 22 500 €	20 chevaux 30 000 €	25 chevaux 37 500 €	25 chevaux 37 500 €	25 chevaux 37 500 €
Chevaux/Poneys de sport Forfait 1 500 € pour les chevaux Forfait de 1 000 € pour les poneys	18 chevaux et 2 poneys 29 000 €	18 chevaux et 2 poneys 29 000 €	20 chevaux et 5 poneys 35 000 €	20 chevaux et 5 poneys 35 000 €	20 chevaux et 5 poneys 35 000 €

**Fiche Action :**

<b>Opérateur(s)</b>	Centres de valorisation
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Eleveurs

## **Enjeu 2: Renforcer le développement économique de la filière Améliorer et développer la production équine**

### **Améliorer la valeur ajoutée de l'élevage régional**

#### **Action 8 : Modernisation des moyens de communication dans les élevages**

Actuellement, une grande partie des actions commerciales des chevaux se fait sur internet. Internet est devenu un outil indispensable. Afin de permettre aux éleveurs d'être visible sur le net, il est envisagé de mettre en place un projet sur le développement des sites d'éleveurs.

L'objectif de cette mesure est de développer les moyens de promotion et de communication moderne dans les élevages.

#### **Modalités d'actions :**

Création de site internet pour les éleveurs avec une formation pour l'éleveur.

#### **Budget Prévisionnel :**

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Fonction du nombre d'éleveurs intéressés	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €

#### **Fiche Action :**

<b>Opérateur(s)</b>	Eleveurs affiliés à la MSA
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Autres financeurs (organismes de formation)

## Enjeu 2: Renforcer le développement économique de la filière

### Accompagner le développement des activités liées au cheval

#### Action 9 : Améliorer l'offre de tourisme équestre

En 2006, le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne a réalisé un diagnostic sur le tourisme équestre en Champagne-Ardenne. Cette étude a permis de mettre en évidence **un réel potentiel de développement du tourisme équestre**.

En effet, plus de **80 structures d'hébergement** labellisées peuvent accueillir cavaliers et chevaux sur tout le territoire de la Champagne-Ardenne, ce qui représente une capacité d'accueil totale de 2 517 places. Cependant, les hébergements sont souvent éloignés des principaux itinéraires de randonnée.

D'autre part, l'étude a permis de répertorier **67 socioprofessionnels** plus ou moins intéressés par le tourisme équestre. 80 % de ces structures sont professionnalisées (ATE ou BEES). Cependant les activités de tourisme équestre sont des excursions d'une heure à une journée maximum et les stages-séjours.

**Plus de 1900 km de chemins équestres** sont inscrits mais souvent se sont des petites boucles qui ne sont pas reliées entre elles, la remise à jour n'est pas faite, il n'y a pas de diffusion des données.

#### Modalités d'actions :

- \* Création d'associations départementales de développement du tourisme équestre (Equitourisme)
- \* Mise en place de produits touristiques
- \* Mise en place de formations aux nouvelles technologies d'orientation

#### Budget Prévisionnel :

	2009	2010	2011	2012	2013
	5 000 €	10 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	Associations Equitourisme , CRTE
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Conseils Généraux, CDT Fonds EPERON

## Enjeu 2 : Renforcer le développement économique de la filière

### Accompagner le développement des activités liées au cheval

#### Améliorer et diversifier l'offre des centres équestres

#### Action 10: Améliorer les infrastructures

. Dans la majorité des cas se sont des entreprises agricoles privées qui sont présentes sur l'ensemble du territoire champardennais et même dans les zones très rurales. Afin qu'ils puissent **rester compétitifs et adapter leurs installations en fonction de l'évolution de la demande** il est indispensable qu'ils améliorent régulièrement leurs infrastructures.

**L'objectif de cette mesure est de développer les structures équestres afin de diversifier l'activité et d'améliorer les installations en vue d'un développement du potentiel de clients.**

#### Modalités d'actions :

Amélioration des zones d'accueil, des barrières de protection des terrains d'exercice, des manèges

Amélioration des terrains d'exercice en vue d'organiser des manifestations

Amélioration des structures d'hébergement de tourisme équestre

Investissement dans du matériel de concours (obstacles, ...)

**Budget prévisionnel** sera fonction des projets individuels

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	Centres équestres, propriétaires de gîte, agriculteurs,...
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Conseils Généraux

## Enjeu 2 : Renforcer le développement économique de la filière

### Accompagner le développement des activités liées au cheval

#### Améliorer et diversifier l'offre des centres équestres

#### Action 11 : Développer l'équitation scolaire

**Il est reconnu que la pratique des activités équestres favorise le développement des élèves :**

- Au plan social, par une confrontation à d'autres milieux éducatifs, par des capacités d'analyse de l'environnement. Le mode de vie d'un centre équestre entraîne des activités de groupe.
- Au plan affectif, car l'acte volontaire doit être nuancé pour être accepté par le poney ou le cheval, l'élève doit apprendre à maîtriser ses réactions émotionnelles.
- Au plan psychomoteur, par le développement de la maîtrise de l'équilibre, de la coordination, des dissociations fragmentaires.
- Au plan physiologique, par le développement du système cardio-vasculaire, musculaire et des capacités d'endurance.
- Au plan cognitif, par l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques élémentaires relatives au mode de vie du poney et du cheval, leur utilisation, leur entretien. De nombreuses matières peuvent être abordées lors des séances, l'histoire, la biologie, les mathématiques...

#### Modalités d'actions :

Initier les élèves des classes de maternelles et de primaires à l'équitation et faire découvrir l'environnement équestre. Ce projet se porte sur la mise en place par les centres équestres d'une initiation sur 7 à 10 séances.

#### Projet Pédagogique pour une série de 7 à 10 séances

La pratique des activités équestres favorise le développement des élèves :

- Au plan social par une confrontation à d'autres milieux éducatifs, par des capacités d'analyse de l'environnement. Le mode de vie d'un centre équestre entraîne des activités de groupe.
- Au plan affectif car l'acte volontaire doit être nuancé pour être accepté par le poney ou le cheval, l'élève doit apprendre à maîtriser ses réactions émotionnelles.
- Au plan psychomoteur par le développement de la maîtrise de l'équilibre, de la coordination, des dissociations fragmentaires.
- Au plan psychologique par le développement du système cardio-vasculaire, musculaire et des capacités d'endurance.
- Au plan cognitif par l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques élémentaires relatives au mode de vie du poney et du cheval, leur utilisation, leur entretien. Toutes les matières peuvent être abordées lors des séances, l'histoire, la biologie, les mathématiques...

#### ➤ Objectifs spécifiques liés à l'intervention

- Connaître un milieu inconnu ou méconnu : connaître le vocabulaire liée à la pratique équestre et la connaissance générale du milieu équestre
- Oser s'engager dans un nouveau sport et dans de nouvelles actions,
- Ecouter pour comprendre et réaliser des actions,
- Observer les autres pour se corriger soi-même,
- Analyser les situations et prendre conscience de ses propres difficultés,
- Prendre confiance en soi et en l'autre, avoir confiance en l'animal,
- Etablir une relation avec lui
- Etre acteur sur le poney et à ses côtés

### ➤ Prolongement éventuel

- Production écrite : récit des séances, ...
- Découverte du monde : connaissance de la vie animale, notion de plan, historique des lieux...

### ➤ Organisation spatiale de la classe

La classe sera divisée en 3 groupes :

- 1- La pratique équestre
- 2- S'occuper d'un poney : le nettoyer, utiliser les bons outils ...
- 3- Connaissance générale du milieu équestre : sécurité, moyens de transport ...

Contenu des différentes interventions :

Connaissance des lieux (découverte du poney-club), historique des lieux, la sécurité, les différentes « robes », les moyens de transport, les différents sports équestres, le vocabulaire lié au poney (la nourriture, les différents parties de son corps...), connaître les outils pour nettoyer un poney, les utiliser et savoir les nommer, la pratique équestre.

### ➤ Organisation pédagogique de la classe

La classe est divisée en 3 ateliers qui durent environ 30 minutes chacun.

Il laisse la possibilité de chaque enfant d'intervenir et d'agir individuellement.

Le contenu de chaque intervention est différent et mobilise des compétences différentes :

- un atelier a pour objet la connaissance générale et fait appel à son propre savoir et à sa curiosité,
- le second permet aux enfants de toucher l'animal, de la connaître et de mieux l'appréhender en le nettoyant et en s'occupant de lui,
- le troisième concerne la pratique et l'investissement de chacun dans ses actions

### Exemple d'activités

EQUITATION	SOINS AU PONEY	DECOUVERTE DU MILIEU
Equilibre sur le poney	Découverte du club et du poney	Classification du poney
Avancer et arrêter	Brosser les poneys : les différentes parties	Les races de poneys
Changer de direction	Mettre le licol	Alimentation
Parcours d'évaluation ...	Promener le poney	Le plan du club

### ➤ Evaluation

A la fin de la série de séance une évaluation de l'enfant pourra être faite et les enfants obtiendront un diplôme d'or, d'argent, ou de bronze suivant le résultat

### Budget Prévisionnel :

	2009	2010	2011	2012	2013
	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €

### Fiche Action :

Opérateur(s)	Centres équestres Le CCCA en appui
Financeurs Potentiels	Conseil Régional
Autres que les opérateurs	Ecoles, coopératives scolaires, communes,...

## Enjeu 2 : Renforcer le développement économique de la filière

### Accompagner le développement des activités liées au cheval

#### Action 12 : Améliorer la filière courses

L'objectif est d'améliorer les infrastructures des hippodromes mais également des entraîneurs qui ont un statut agricole.

Le nombre d'entraîneurs installés en Champagne-Ardenne est très faible alors que la région est idéalement située. Il est donc important que **les entraîneurs en activité puissent améliorer leurs installations afin d'attirer de nouveaux clients et également inciter les jeunes à s'installer en région.**

#### Modalités d'actions :

Aide aux investissements pour les entraîneurs via les dispositifs régionaux existants (Diversification ou PMBE)

Aide aux sociétés des courses pour les investissements d'amélioration des hippodromes

#### Budget Prévisionnel : en fonction des projets

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	Sociétés des courses, entraîneurs
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Conseil Généraux
	Communes
	Fonds commun des courses (pour les hippodromes)

## Enjeu 2 : Renforcer le développement économique de la filière

### Accompagner le développement des activités liées au cheval

#### Action 13 : Améliorer les manifestations de grandes envergures

La Champagne-Ardenne est l'une des régions les plus pauvres en manifestations équestres de haut niveau. Or ces manifestations sont des événements phares qui mettent en avant toute une filière. Le faible nombre de manifestations ne permet pas une reconnaissance de la filière et handicape sa promotion.

La région ne compte qu'un concours de niveau international, le **Concours Jeune Espoir de Reims, unique concours de ce niveau en France**. Afin de développer la filière, il est indispensable d'inciter les organisateurs à mettre en place des manifestations à rayonnement national voire international.

Au niveau du secteur des courses, il est indispensable de conserver des Etapes de circuits nationaux dans la région tels que le **Grand National du Trot à Reims ou le Trophée Vert à Montier en Der**.

Afin de conserver et d'augmenter le nombre de manifestations équestres de haut niveau, il est nécessaire de soutenir ces manifestations. Ces manifestations sont indispensables pour la mise en valeur, la présentation, la qualification et le perfectionnement des produits de l'élevage champardennais. Ces manifestations ont également l'intérêt d'attirer des acheteurs potentiels français ou étrangers et des cavaliers des régions extérieures sur des sites parfaitement aménagés et répartis dans la région.

#### Modalités d'actions :

- \* Organisation de concours internationaux
- \* Organisation de concours nationaux
- \* Organisation de salons en région,...

#### Budget Prévisionnel :

	2009	2010	2011	2012	2013
	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	Associations organisatrice de concours ou d'événements
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Conseils généraux Communes Etat,....

## Enjeu 2 : Renforcer le développement économique de la filière

### Accompagner le développement des activités liées au cheval

#### Action 14 : Développer des équipements structurants et collectifs

Depuis plusieurs années, l'élevage de chevaux de sport champardennais confirme sa très bonne qualité. Cette qualité n'est pas exclusive à l'élevage, les cavaliers régionaux obtiennent tous les ans de très bons résultats aux championnats de France.

Il nous faut donc faire connaître et développer notre filière équine.

- faire connaître en multipliant les manifestations et promotions sportives
- développer les échanges en provoquant une grande circulation des hommes et des chevaux dans notre région.

A l'inverse de nos régions limitrophes (Nord Pas de Calais, Lorraine, Bourgogne), **la Champagne-Ardenne ne possède pas de Pôle Hippique permettant l'organisation de grandes manifestations ou de concours de grande envergure.**

D'autre part, le développement de l'équitation entraîne une saturation des structures accueillant les manifestations, il est donc indispensable de prévoir l'avenir afin de pouvoir continuer à organiser des manifestations d'envergure régionale voir interrégionale.

Pour le développement et la reconnaissance de la filière il est donc indispensable de développer des outils qui permettront de répondre à ces manques.

D'autre part la région compte à ce jour 4 centres techniques de reproduction. Ces structures permettent une animation du territoire non négligeable dans des zones souvent très rurales. A terme, ces centres actuellement gérés par les Haras nationaux (pour 3 sur 4) devraient être repris par les professionnels et notamment celle de Signy l'Abbaye et Clefmont. Divers projets sont à l'étude pour développement et la pérennisation d'une activité dans ces centres.

#### Modalités d'actions :

\* Achat de sable et de matériel pour la réalisation de sols équestres au Parc des Expositions de Châlons en Champagne permettant ainsi l'organisation de manifestations indor.

\* Réalisation d'infrastructures hippiques extérieures sur l'hippodrome de Châlons en Champagne afin de développer les concours hippiques, les formations en complément des courses et des concours d'attelage. (Projet à l'étude)

\* Amélioration des structures des centres techniques de reproduction (Signy l'Abbaye et Clefmont) suite au retrait des Haras nationaux si poursuite de l'activité par un collectif

#### Budget Prévisionnel évoluera en fonction de la concrétisation des projets

	2009	2010	2011	2012	2013
	87 000 €				

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	CCCA, autres organismes
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Fonds EPERON, Conseils Généraux, Partenaires privés

## Enjeu 3 : Professionnaliser et diversifier les formations

### Action 15 : Former les futurs enseignants d'équitation en région

L'enjeu est d'une part de permettre aux futurs enseignants de **se former en Champagne-Ardenne**.

Actuellement, 2 centres de formation proposent la formation BPJEPS l'une au CREPS de Reims et l'autre au LEGTA de Rethel.

#### Modalités d'actions :

- Mise en place d'une formation pour le Brevet Professionnel Equitation en Champagne-Ardenne : coût pour 1 élève 10 000 €  
Pour cette formation du BP JEPS, le CREPS de Reims et le LEGTA de Rethel sont maîtres d'œuvre

#### Budget Prévisionnel :

	2009	2010	2011	2012	2013
	150 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	CREPS de Reims, Lycée Agricole de Rethel
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Elève

## Enjeu 3 : Professionnaliser et diversifier les formations

### Action 16 : Diversifier les formations des établissements d'enseignement agricole

La filière équine n'est pas génératrice d'un potentiel d'emploi important et de qualification élevée. En effet, 90 % des éleveurs ne possèdent qu'une jument poulinière ce qui ne génère pas une économie nécessaire pour l'embauche d'un salarié.

Les centres équestres nécessitent plus de main d'œuvre mais se sont le plus souvent des bénévoles qui réalisent les tâches.

Au vu de ce constat, **il est impératif de diversifier les formations proposées par l'enseignement agricole.**

D'autre part, l'un des objectifs de la filière est de vendre au mieux ses chevaux et dans le contexte actuel de **développement durable et il indispensable de montrer les différentes utilisations du cheval de trait et notamment pour le travail des vignes, en forêt, en ville ou pour le développement touristique de la région..**

#### Modalités d'actions :

\* Mise en place de modules de formation optionnels destinés aux établissements agricoles au Haras National de Montier en Der, tels que l'utilisation du cheval dans les vignes, pour le débardage, les travaux en ville ou pour le tourisme qui seraient organisés de la façon suivante :

- 2/3 jours autour du cheval et de l'attelage au haras (jours fixés par les établissements en fonction de leurs disponibilités et contraintes)

- 1 jour de formation plus théorique avec un professionnel par activité (débardage, vigne, travail en ville, tourisme). Ces journées seront communes à l'ensemble des établissements.

Ces journées pourront être délocalisées en fonction des élèves intéressés et de leur établissement de provenance.

#### Budget Prévisionnel :

Nous sommes partis d'une base de 30 élèves par établissement (6 établissements) soit 180 élèves par an

	2009	2010	2011	2012	2013
Budget global	35 000 €	37 000 €	40 000 €	40 000	42 000 €

Il pourrait être envisagé d'avoir un taux d'intervention du Conseil Régional de 50 % comme pour l'équitation scolaire

#### Fiche Action :

<b>Opérateur(s)</b>	CCCA et les établissements d'enseignement agricole
<b>Financeurs Potentiels</b>	Conseil Régional
<b>Autres que les opérateurs</b>	Etat Etablissements

## Enjeu 4 : Améliorer l'organisation et la structuration de la filière

### Action 17 : Animer, structurer et connaître la filière

Comme il est indiqué dans ses statuts, le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne est concerné par l'ensemble des secteurs de la filière équine de CHAMPAGNE ARDENNE. Elle se propose de mener :

- **des actions au sein de la filière équine :**
  - rassembler les différents secteurs de la filière équine et favoriser leur collaboration
  - coordonner les initiatives et les actions engagées au sein de la filière
  - concevoir et mettre en œuvre des projets d'ensemble pour les filières
- **des actions en relation avec l'extérieur :**
  - faire connaître la filière équine et la promouvoir dans toutes ses dimensions (économiques, environnementales, sociales, sportives, éducatives, techniques, scientifiques, culturelles...)
  - représenter l'ensemble de la filière équine et relayer ses projets auprès des institutions publiques (de l'Europe, de l'Etat, des collectivités territoriales...) et privées.

Afin qu'il existe une véritable synergie au sein de la filière entre tous les secteurs et tous les stades, il est nécessaire de poursuivre la structuration et la fédération des acteurs et d'améliorer la réactivité de la filière équine régionale.

Le Conseil des chevaux a pour missions de :

- Communiquer sur l'ensemble de la filière
- Etudier : suivre chaque année l'évolution de la filière dans son ensemble et approfondir la connaissance de certains secteurs
- Informer
- Echanger et concerter : entre membres du Conseil des Chevaux et au sein de la filière
- Offrir un service aux porteurs de projets

Pour atteindre les différentes missions qui lui sont confiées, le Conseil des Chevaux a pour objectifs de mettre en place différentes actions.

#### Modalités d'actions :

\* Mise en place de l'Observatoire Economique régional du cheval

#### Pourquoi un observatoire régional du cheval ?

La connaissance de la filière régionale est l'une des missions premières des Conseils des Chevaux en région. A ce titre, il est nécessaire d'avoir des données précises et actualisées concernant la filière équine régionale. La quantification et la qualification de notre filière par des données économiques, sociales ou encore environnementales correspondent à une demande des collectivités territoriales afin d'estimer le poids économique que représente le monde des équidés et de mesurer l'impact des activités équines sur les territoires.

A ce jour, les données concernant le cheval sont :

- nombreuses et éparses au sein des différents organismes qui interviennent dans le domaine du cheval, que ce soit en région ou sur le plan national,
- incomplètes sur le plan régional et plus encore sur le plan départemental,
- manquantes dans certains domaines d'activités,
- parfois incohérentes (modalités différentes de recueil par exemple) entre régions et ne permettent donc pas une comparaison fiable sur le plan national,
- difficilement exploitables pour suivre des évolutions socio-économiques dans le temps.

### Qu'est ce qu'un observatoire régional du cheval ?

Le concept d'observatoire économique régional du cheval consiste à sélectionner un certains nombres de critères, complémentaires à ceux de l'observatoire national des Haras nationaux, afin de les actualiser chaque année pour suivre les évolutions de la filière équine dans la région. Cet observatoire doit permettre de :

- **disposer tous les ans d'un document de synthèse** sur les structures et les activités de la filière équine régionale dès le mois de juin n+1 pour une année n ;
- **disposer tous les 3 ans d'une analyse complète** comportant une réactualisation du bilan économique et social et de la mesure de l'impact des activités sur le territoire ;
- **nourrir la base de données nationale** avec des informations recueillies en région ;
- **nourrir la base régionale** avec des informations recueillies sur le plan national.

Toutes ces données économiques (outils de décision et d'accompagnement de l'ensemble des acteurs), permettront :

- d'évaluer l'impact des politiques publiques sur la filière équine régionale
- d'accompagner la structuration de la filière par des éléments technico-économiques sur la viabilité des entreprises
- de disposer d'indicateurs précis de l'impact des entreprises de la filière sur le tissu économique local et le développement territorial

### \* Suivi du contrat de filière

Le suivi du schéma régional va se situer à plusieurs niveaux :

- *Evaluation de chaque projet*

Chaque porteur de projet devra fournir le bilan financier et prouver que les objectifs ont été atteints.

Pour les projets structurants une commission pourra si elle le souhaite se rendre sur le site afin de vérifier si les travaux réalisés sont conformes au projet déposé.

- *Evaluation du schéma à mi-parcours*

Le schéma régional est établi de 2009 à 2011, à mi-parcours un bilan sera réalisé afin de faire le point sur les actions menées du point de vue quantitatif et du point de vue qualitatif (impact de ces actions sur la filière et hors filière) et de le modifier si nécessaire.

\* Assistance à maîtrise d'ouvrage

Le Conseil des Chevaux a une mission de conseil auprès des représentants des associations régionales afin de les aider dans la mise en place de leurs projets et auprès des particuliers pour les informer sur différents sujets.

\* Promotion /Communication

Le Conseil des Chevaux a en charge la mise en place des actions de promotion et de communication de la filière équine champardennaise. Il devra veiller à mutualiser au maximum les actions de communication.

**Budget Prévisionnel :**

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>*Structuration, Animation</b>	65 000 €			80 000 €	
<b>+ OER</b>		70 000 €	75 000 €	<b>+ OER</b>	85 000 €
<b>* OER tous les 3 ans</b>	18 000 €			20 000 €	

**Fiche Action :**

<b>Opérateur(s)</b>	CCCA
<b>Financeurs Potentiels</b>	Cotisations
<b>Autres que les opérateurs</b>	Conseil Régional Fonds EPERON